

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21619**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Arts, Lettres, Langues Mention : Activités et techniques de communication Spécialité : Communication Évènementielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320m Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de projet évènementiel est un acteur clé dans les actions de communication des organisations. Ce dernier devra être capable de concevoir, mettre en œuvre et contrôler des opérations de communication par l'évènement, qu'ils s'agissent d'évènements culturels, corporate, institutionnels ou festifs dans lesquels la dimension « responsable » est de plus en plus valorisée. Son action s'inscrit dans la stratégie de communication externe et interne d'une entreprise, d'une collectivité territoriale, d'une institution ou encore d'une association.

Il assure le lien entre le client et les différents intervenants. Il est naturellement responsable de l'ensemble de la logistique d'un évènement. Il conçoit et coordonne les supports de communication valorisant cet évènement.

Compétences clés :

Disponibilité, réactivité,

Organisation, rigueur et précision,

Autonomie, sens de l'initiative, gestion du stress,

Sens de l'écoute, du dialogue et aisance relationnelle,

Connaissance des différentes facettes de la communication (publicité, relations publiques, communication numérique notamment via les réseaux sociaux, ...),

Compétences connexes :

Capacités managériales,

Maîtrise de la gestion commerciale,

Qualités rédactionnelles,

Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels de gestion de planning (Gantt project, ...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La communication évènementielle regroupe l'ensemble des activités visant à transmettre un message ou à promouvoir l'image d'un évènement, d'un produit, d'un service, d'une personnalité ou d'une organisation auprès d'un public bien ciblé : médias, actionnaires, pouvoirs publics, collaborateurs, clients. Le diplômé en communication évènementielle peut exercer :

dans les agences de communication généralistes ou spécialisées en évènementiel,

dans les agences de publicité ou Régies publicitaires,

dans un service communication d'une organisation (entreprises, association ou fonction publique),

en indépendant (conseillers en communication),

dans diverses structures (hôtelière, tour opérateurs, département MICE d'un office du tourisme, ...).

Chef de projet évènementiel,

Chargé ou assistant de communication évènementielle,

Wedding Planner,

Régisseur général.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les contenus de la certification sont organisés en unités d'enseignement. Elles correspondent aux différents modules dispensés et regroupés au sein de quatre composantes principales :

1) Les connaissances fondamentales :

Les thèmes dispensés convoquent des compétences connexes au secteur de l'évènementiel mais qui permettent à une organisation de développer efficacement sa stratégie de communication évènementielle par l'intermédiaire de son chef de projet évènementiel voire du directeur de la communication.

Nous y trouvons des modules :

Centrées sur la connaissance des éléments clés de l'évènementiel et de leurs perspectives d'évolution avec un focus sur

l'évènementiel culturel (les marchés de l'évènement et la culture en action : illustration par l'évènementiel cinématographique).

Traitant des contraintes légales liées à l'organisation de l'évènement et du droit associé aux médias, à l'image ainsi qu'à la création et la protection d'un évènement (droit de l'évènement et droit de la communication).

Montrant l'impact des réseaux sociaux pour la valorisation d'un évènement et leur impact sur la stratégie de communication évènementielle d'une organisation publique et privée (veille de l'innovation médiatique).

Présentant les liens indissociables entre le marketing et la communication à travers les spécificités du marketing adapté à l'évènementiel (marketing stratégique de l'évènementiel).

2) Techniques et outils de l'évènementiel :

Il s'agit de permettre aux personnes suivant ce cursus de maîtriser les principales techniques utilisées dans le métier de chef de projet évènementiel.

On y trouve en particulier :

Des techniques permettant une préparation médiatique de l'évènement en amont et en aval (outils de communication, relations Presse et Médiaplanning).

L'acquisition d'un vocabulaire professionnel en anglais utilisé dans le secteur de l'évènementiel et plus largement dans le champ de la communication interne et externe (anglais professionnel).

Des outils associés aux TIC par le biais des réseaux numériques, de l'infographie, de l'administration, la création et l'analyse de bases de données ou encore l'élaboration d'outils quantitatifs et/ou qualitatifs (traitement des données et médiatisation numérique de l'évènement).

Des méthodes de gestion de projets évènementiels avec en sus une initiation à la création d'une Agence Evènementielle (outils de gestion de projets évènementiels/ processus de création d'une Agence Evènementielle).

3) Démarches professionnelles liées à l'évènementiel :

Cette composante permet d'acquérir des connaissances approfondies au niveau des étapes clés de la démarche évènementielle.

Les modules se répartissent comme suit :

Des matières présentant les démarches initiant l'évènement comme la gestion des appels d'offre, le devisage du projet (communication et marchés publics) ou encore l'identification de partenaires privés et publics, les dossiers de sponsoring, ou les demandes de subventions (recherche de financements).

Des modules de cours traitant des relations du responsable de l'évènement avec ses parties prenantes comme l'accompagnement et la valorisation du client, les actions de fidélisation et les interactions avec ce dernier (communication et relations clients) ou plus globalement la connaissance des acteurs directs et indirects de l'évènement et de leur culture de métier (les prestataires de l'évènement). Il s'agira également d'appréhender les spécificités de certains acteurs à l'instar des collectivités territoriales, de leur stratégies de communication évènementielle et des actions de lobbying qui peuvent en découler (communication territoriale).

Des enseignements traitant des volets budgétaires dans une logique d'optimisation de ce budget par la détermination d'indicateurs pertinents (analyse budgétaire de l'évènement) mais aussi managériaux et stratégiques dans une logique de pérennisation marchande, culturelle et sociale de cet évènement (management et stratégies des entreprises de communication et communication stratégique de l'évènement).

Des interventions permettant de positionner l'évènementiel au sein de la stratégie de communication globale de l'entreprise ou de l'organisation concernée (évènementiel et stratégie de communication).

4) Mise en situation professionnelle : projet tuteuré et 16 semaines de stage en entreprise

Cette composante comprend les travaux et périodes correspondant à une mise en pratiques des connaissances et compétences acquises au sein des différents cours et interventions. Cette immersion professionnelle se réalise par le biais de la création et de l'organisation collective d'un évènement culturel, sportif, corporate, humanitaire dans le cadre des projets tuteurés et/ou au niveau du stage de fin d'année.

Modalités d'obtention de la certification :

Conformément à l'Arrêté du 17 novembre 1999 régissant les licences professionnelles, la formation est organisée en unités d'enseignement dont une spécifique pour le projet tuteuré et une spécifique pour le stage. La certification est délivrée aux étudiants ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20. Lorsque la certification n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement. Le détail des coefficients et ECTS appliqués sont décrits dans les modalités annuelles de contrôle des connaissances spécifiques à chacune des formations.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation n° 20080052 par arrêté ministériel du 12 septembre 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Habilitation n° 20080052 par arrêté ministériel du 25 juin 2012,

Accréditation n° 20080052 par arrêté ministériel du 29 décembre 2014.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

IUT Nice Côte d'Azur - <http://www.iut.unice.fr>

[Université Nice Sophia Antipolis](http://www.unice.fr)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [NICE]

IUT Nice Côte d'Azur, site de Sophia Antipolis.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

département « Information Communication » de l'IUT Nice Côte d'Azur.

Historique de la certification :

- Formation habilitée par la DGESIP le 15 juillet 2008, Première rentrée en septembre 2008,

- Formation réhabilitée par la DGESIP en 2012 pour 6 ans

- Nouvelle appellation prévue : mention « métiers de la communication : évènementiel » dans le cadre de l'application de l'Arrêté du 17 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle.